

## LA PISCINE FRANCK ESPOSITO ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

**LE PROTOCOLE SANITAIRE applicable au sein des structures aquatiques de la Ville d'ASNIERES-SUR-SEINE dans le cadre de la natation scolaire.**

**Le respect des normes de désinfection appropriées de l'eau des bassins accompagné par des règles d'hygiène strictes et comportementales des baigneurs et par une limitation de la capacité d'accueil des établissements doit permettre d'éviter le risque de transmission hydrique du virus Covid-19 (l'avis du HCSP du 24 avril 2020).**

Les dispositifs ci-après sont basés sur :

- Les recommandations de l'Agence Régionale de la Santé Ile-de France, édictées le 5 juin 2020 d'après les prescriptions émises par le Ministère des Solidarités et de la Santé et le Haut Conseil de la Santé Publique
- Décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 consolidé au 23 août 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé
- Protocole sanitaire des écoles et établissements scolaire 2020-2021
- Rentrée scolaire 2020 - Repères pour la reprise de l'Education Physique et Sportive en contexte COVID

### **Les règles sanitaires et les consignes de circulation.**

- **Le respect de signalétique** et de sens de circulation ainsi que de toute consigne du personnel
- **Le port du masque obligatoire** pour toute personne âgée de 11 an et plus à l'exception de :
  - o Les pratiquants (les masques seront enlevés dans les cabines ou les vestiaires collectifs et remis pour la sortie)
  - o Les ETAPS MNS en activité (Aquaforme, Aquabike) et en surveillance sur la chaise
- **L'obligation de se laver les mains avec du GHA** mis à disposition à l'entrée de l'établissement ainsi qu'à côté de chaque clavier (vestiaires publics, claviers à code pour les casiers).
- **Le respect des mesures barrières :**
  - o La distanciation physique d'au moins 1 mètre en situation statique. Cette distance doit être augmentée à 2 mètres pour les activités sportives dont leur nature le permet.
  - o L'hygiène des mains et le nettoyage des objets (surtout s'ils sont manipulés par plusieurs personnes) ainsi que des espaces partagés ;
- Les personnes présentant des signes de problèmes respiratoire et digestif sont priées de s'abstenir de toute activité sur les bassins. Leur entrée pourra être refusée le cas échéant.
- **Les vestiaires collectifs** sont mis à disposition des groupes-classes et la distanciation est matérialisée. Le nombre de places disponibles est de 11 à 14 par vestiaires. Les chaises, à votre disposition dans les locaux à l'entrée des vestiaires pourraient être utilisées pour augmenter leur capacité d'accueil. Nous vous prions de les ranger en partant. En fonction du vestiaire, 3-5 chaises pourraient y être placées dans la partie centrale. **Il sera de responsabilité de l'enseignant de gérer la distanciation.**
- **Le respect des créneaux est indispensable afin d'éviter les croisements**
- **L'accès aux vestiaires** est possible 10 minutes avant la séance
- **Les gradins** (partie haute) seront fermés

- Exceptionnellement, et uniquement à la piscine Esposito, pour l'accueil des élèves des écoles élémentaires, les parents accompagnateurs pourront utiliser la partie haute des gradins (déchaussage obligatoire)
- Les parents accompagnateurs pourront aider dans les vestiaires mais seront interdits dans les douches
- **Les enseignants sont tenus à veiller au respect des règles et du circuit**

**Avant la séance :**

- Une douche savonnée est obligatoire.
- Les douches F seront utilisées par tous avant l'accès aux bassins afin d'éviter tout croisement.

**Après la séance :**

- Les douches H seront utilisées par tous après la séance. Le temps de passage aux douches est limité par un simple rinçage rapide. Utilisation du gel douche et du shampoing est interdite
- Le temps de passage dans les vestiaires et de présence dans le hall doit être limité au strict minimum
- Les sanitaires sont à disposition des utilisateurs tout au long de leur présence sur le site. Le lavage des mains au savon avant et après l'utilisation des sanitaires est obligatoire.
- Le bonnet de bain est obligatoire
- Le matériel utilisé doit être mise dans un bac pour la désinfection (au bord des bassins)
- Aucun sac ni un autre objet d'extérieur ne seront autorisés au bord des bassins

**IMPORTANT ! Le respect des créneaux est indispensable afin d'éviter les croisements**

Avant de quitter les vestiaires et de diriger les élèves vers les bassins, l'enseignant devra s'assurer qu'il n'y a pas de retour de groupe-classe du créneau d'avant (piscine ESPOSITO). Il va de même pour le retour aux vestiaires.

Pour le bassin Concorde, pour accéder à l'espace bassin, il sera nécessaire de s'assurer de disponibilité des vestiaires (voir avec le MNS sur place lors de la 1<sup>ère</sup> séance)

Pour information, le protocole d'entretien habituel des structures aquatiques est renforcé par la désinfection régulière des zones fréquemment touchées avec un produit virucide.

